

Vos questions / nos réponses

Mon fils revend au lycée

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/09/2013 09:53

Bonjour,

Mon fils reprenait le lycée aujourd'hui, un internat dans un lycée professionnel et en préparant ses affaires je suis tombé sur de la résine de cannabis.

Il avait l'intention d'en revendre au lycée.

Je lui ai bien évidemment confisqué, mais il ne voyait pas où était le problème.

Il a conscience que c'est illégal, mais s'en moque.

Que puis-je faire ?

Vers quelle structure me tourner ?

Mise en ligne le 10/09/2013

Bonjour,

Afin d'être informée et conseillée face à la situation que vous rencontrez, vous pouvez vous rapprocher du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dont nous vous donnons les coordonnées en fin de message. Ce centre dispose d'une Consultation Jeunes Consommateurs et l'équipe que vous rencontrerez prendra le temps de voir avec vous ce qui se passe.

Pour d'autres informations, ou pour en parler de vive voix, n'hésitez pas à nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[OPPELIA Le Triangle : CSAPA](#)

18, rue de Bouillé
44000 NANTES

Tél : 02 40 48 48 58

Site web : www.oppelia.fr/blog/structures/csapa-le-triangle-44/

Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h30-12h30 et de 14h-17h30 Mardi ouvert uniquement de 9h30 à 12h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous au 32 quai de Versailles à Nantes - Contact au 06 73 13 10 89.

Substitution : Initialisation et délivrance de traitement de substitution dans le cadre d'un suivi médico, psycho-social.

[Voir la fiche détaillée](#)